



LE BORDS INFOS

ÉDITO

Chères Borniquaises, chers Borniquais,

Le mois de juin a été riche en rebondissements, aussi je vais en résumer les grandes lignes dans cet édit.

Tout d'abord, je tiens à vous informer que le recours, déposé par Mr Bellu auprès du Tribunal Administratif de Poitiers, afin d'annuler les dernières élections municipales, a été débouté le 11 juin 2026. **L'équipe municipale en place a donc toute légitimité à œuvrer durant les 6 ou 7 prochaines années.** Nous allons donc poursuivre nos actions tout en essayant d'être au plus près de vos besoins. A ce titre, je félicite mon équipe pour leur travail, leur sens de l'écoute et leur disponibilité.

Au cours de notre **réunion publique du 06 juin**, nous avons pu faire connaissance avec les personnes qui se portent volontaires pour nous aider à entretenir et embellir notre commune. Nous les remercions beaucoup et, courant juillet, nous allons revenir vers eux avec un planning sur lequel ils pourront s'inscrire selon leurs disponibilités. Ce groupe de volontaires aura pour logo « Agir pour ma commune » et chacun, chacune aura son gilet orange afin d'être reconnaissable.



Ces derniers temps, le **ramassage des poubelles** a fait quelques mécontents et je le comprends. La société de consommation dans laquelle nous vivons, produit de plus en plus de déchets et nous nous devons de les gérer du mieux possible.

Je rappelle quelques règles de base : seuls les sachets noirs vont dans la poubelle noire du tout-venant et seuls les sachets jaunes vont dans la poubelle jaune. Les objets comme table à repasser, pneus, gazinière et autres doivent être mis en déchetterie ainsi que les cartons.

La société mixte Cyclad qui ramasse nos déchets pour les traiter à l'usine de Paillé, a des consignes très strictes de ramassage, aussi nous nous devons de respecter ces règles afin que tout un chacun puisse vivre sans avoir à supporter les odeurs ou les déchets de ses voisins. Je vous remercie par avance pour votre civisme.

Qui dit mois de juin, dit festivités... Il y a celles que l'on voit ou que l'on entend : les retransmissions des matchs de la coupe du monde de football, la fête de la musique, dans une ambiance chaleureuse, dynamique, avec l'efficacité de l'association des commerçants. Bravo à toutes et tous. Il y a celles, plus culturelles comme le spectacle de théâtre des enfants avec l'association O'Bords des Arts, qui fait un travail remarquable sur la commune depuis plus de 10 ans et le spectacle de fin d'année des enfants de l'école de Bords qui, encore une fois, a su ravir les cœurs des parents, des grands-parents, voire plus. Merci pour ce beau travail de toute une année avec une équipe d'enseignantes formidables et je tiens à les féliciter personnellement. Je remercie aussi les employés communaux qui savent être toujours là quand il faut et sans eux rien ne se ferait.



Il y a aussi celles que l'on entend moins mais qui sont tout aussi importantes pour le bon fonctionnement de la commune, à savoir les activités et ateliers au sein de la médiathèque, de la ludothèque et les activités sportives (tennis de table, rugby).

Merci à tous ces bénévoles motivés et motivants.



Un événement important a eu lieu le **19 juin à Bords** : le CDIS (centre d'incendie et de secours) de Bords a été doté d'un camion-citerne feu de forêt moyen et urbain (CCFMU). Ce nouveau véhicule, un des premiers de Charente-Maritime, va permettre aux sapeurs-pompiers de lutter contre les feux de forêt, de broussailles, de feux agricoles et en milieu urbain. Merci à tous nos pompiers pour leur sens du devoir, notamment au cours de cette dernière période de canicule.

SOMMAIRE

Édito

P1

Vie Municipale

P2 - 4

- Édito (suite)
- L'édito vert
- Permanences des élus
- Espace d'expression des conseillers élus n'appartenant pas à la majorité municipale
- Fermeture WC publics
- Rappel tenue chiens en laisse
- Permanence mutuelles
- RESE : assainissement collectif
- Aide aux devoirs
- Restauration terrains de boules
- Nouveau site Internet de la Mairie
- Référents de hameaux
- Arrêtés de circulation
- Comptes rendus des Conseils municipaux des 28 mai et 5 juin 2026

Informations

P5

- Arrêté préfectoral réglementant l'usage du feu

Médiathèque

P6

- Carnet de Bords

Manifestations & Vie associative P7—8

- 14/07 : Marché gourmand et feu d'artifice
- 25/07 : Concert à Champdolent
- 03/08 : Eurochestreries
- 07/08 : Concert trompette et orgue
- 23/08 : Anguillade
- 29/08 : Marche gourmande
- 06/09 : Loto
- 12/09 : Journée à Brantôme



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 3 septembre à 20h15

(Salle du Conseil de la Mairie)

ÉDITO (suite)

Pour les mois et années à venir, la commune réfléchit à des travaux d'isolation sur les bâtiments publics afin que les personnes travaillant en milieu scolaire, avec des enfants et les personnes les plus fragiles soient mieux protégées face au réchauffement

Je termine avec deux annonces, la première, celle de **ce jeune adolescent de Bords** : Maxime Dinard Maucoeur qui, après avoir été sélectionné, va suivre pendant deux ans un cursus international au sein du réseau United Word Colleges et qui va s'envoler en août prochain au Costa Rica. Bravo Maxime !

La deuxième, qui nous attriste toutes et tous, celle du décès de François Pérignon, le 25 juin dernier. Toutes nos pensées vont vers sa femme Véronique Pérignon, ancienne adjointe de Bords et ses enfants et petits-enfants. Nos sincères condoléances. Nous ne t'oublierons pas.

Je vous souhaite à toutes et tous, un bel été, pas trop chaud, juste ce qu'il faut pour apprécier le soleil, la mer et la vie si précieuse ! Profitez bien des diverses manifestations qui se dérouleront tout au long de la saison estivale sur la commune (voir les flyers en fin de ce bulletin municipal).

Votre maire, Christine Vernon



Vague de chaleur après vague de chaleur...

Les canicules que l'on vient de connaître en 2026 ne sont pas exceptionnelles, mais sont amenées à se reproduire. Il suffit de regarder autour de nous, nous avons déjà basculé dans un nouveau régime climatique : les végétaux, nos fruits et légumes, les ressources en eau, les professions en difficulté face aux chaleurs, les personnes fragiles qui voient leur santé altérée... tous ces signes renforcent les certitudes du changement.

Il faut donc travailler démocratiquement à l'adaptation à un nouveau climat, tout en œuvrant à stopper cette augmentation des températures.

Nous sommes tous concernés et pouvons tous agir, chacun à son niveau.

Les gestes du quotidien, nos choix de consommation, le militantisme, le vote pour obtenir des mesures concrètes sont nos forces.

Les innovations technologiques nous aideront à nous adapter, bien sûr. Mais aussi faudra-t-il peut-être accepter, pour les plus favorisés d'entre nous, de faire avec du « moins » pour participer au ralentissement du réchauffement climatique et espérons le, conduira à la découverte d'une vie plus harmonieuse.

La transition peut être un progrès, pas nécessairement un sacrifice.

PERMANENCES DES ÉLUS

Mme VERNON, maire de Bords est joignable par mail à bureau.maire@bords.fr ou les lundi, mardi, mercredi après-midi, jeudi et vendredi dans la salle du conseil pour le moment.

En cas d'urgence le week-end vous pourrez joindre Madame le Maire ou un des adjoints au **06 16 03 60 17**

- | | |
|---|----------------------|
| • Samedi 4 et dimanche 5 juillet : | Mme Sylvie LE PAGE |
| • Samedi 11 et dimanche 12 juillet : | M. Pascal DAUNAS |
| • Samedi 18 et dimanche 19 juillet : | Mme Sylvie LE PAGE |
| • Samedi 25 et dimanche 26 juillet : | Mme Christine VERNON |
| • Samedi 1 ^{er} et dimanche 2 août : | M. Pascal DAUNAS |
| • Samedi 8 et dimanche 9 août : | M. Pascal DAUNAS |
| • Samedi 15 et dimanche 16 août : | Mme Christine VERNON |
| • Samedi 22 et dimanche 23 août : | Mme Christine VERNON |
| • Samedi 29 et dimanche 30 août : | Mme Sylvie LE PAGE |

ESPACE EXPRESSION DES CONSEILLERS ÉLUS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Chères Électrices, chers électeurs, Après les dépenses de personnels, une des plus grosses dépenses de la commune, est la dette. La précédente municipalité, a endettée la commune pour nos générations futures.

Pendant sa campagne électorale, Madame le maire, annonçait, vouloir revoir le projet pharaonique de l'îlot du cadran. Dans l'Angérien du 9 avril 2026, madame le maire indique : **nous poursuivrons les démarches concernant l'îlot du cadran, projet phare de l'ancien maire.**

Après en avoir discuté en commission appel d'offre le 28 avril 2026, nous avons entériné, lors du conseil municipal du jeudi 30 avril, l'arrêt de la géothermie, qui s'élevait à un peu plus de 150 000 €, montant trop couteux pour notre commune, et sans garantie du résultat.

Sur la commission appel d'offre (CAO), en conseil municipal, du 30 avril, Madame le maire, a reconnue qu'à l'issue du vote du 2 avril 2026, notre liste d'opposition, avait obtenue, un siège à cette commission, la démocratie est donc respectée, et nous l'en remercions.

Alain Bellu et Annabelle Aussurin.

Désormais les WC publics, situés place de l'Église, seront fermés le week-end, pour cause de dégradations récurrentes tout au long des mois précédents.



Il est rappelé que les **chiens** **doivent être tenus en laisse** lors de leurs promenades dans Bords.

À partir de septembre 2026, les permanences Mutuelle (Mutua + et Axa) se dérouleront dans le bureau à l'Agence Postale Communale, place de l'Église.



Assainissement collectif

Le programme pluriannuel 2026-2029 de desserte en assainissement collectif du Nord de la commune de Bords se compose des 4 tranches budgétaires suivantes :

- 2026 (secteur 1) : Rue du Cadran, Rue de la Nougérée (partie 1) et poste de pompage de la Nougérée
- 2027 (secteurs 2 et 3) : Rue de la Blanchardièrre, Rue de Champfleury et poste de pompage de la Blanchardièrre
- 2028 (secteurs 4, 5 et 6) : Allée du Bois Pépot, RD 215 (partie 1), Rue de la Nougérée (partie 2), Le Clos d'Hélène
- 2029 (secteurs 7, 8 et 9) : Rue des Fosses, Les Chaignées, RD215 (partie 2), La Groie Grillée, Allée des Dahlias, La Groie Quetier

Pour le bon déroulement du chantier, il est impératif de renvoyer le questionnaire complété



AIDE AUX DEVOIRS

APPEL À VOLONTARIAT

Recherche bénévoles pour accompagner les élèves pour faire leurs devoirs

Envoyez vos disponibilités à la mairie à mairie@bords.fr

LES LUNDIS ET JEUDIS

à la médiathèque de Bords

DE 16H30 À 17H30 POUR LES PRIMAIRES

DE 17H30 À 18H30 POUR LES COLLÉGIENS

Les **terrains de boules** sont en mauvais état suite aux inondations de février 2026. La restauration, demandant 15 jours de travail par terrain, se fera en 2027 et 2028. Pour ces raisons, le tournoi de boules n'a pas pu se faire cette année.



Le nouveau site Internet de la Mairie va bientôt voir le jour. Il est actuellement possible de le consulter depuis un ordinateur à l'adresse suivante :

bords17.duckdns.org

Il serait intéressant que vous puissiez naviguer dessus et nous faire remonter les problèmes rencontrés ou vos observations.

Référents de hameaux

Votre nouvelle équipe municipale a pour ambition d'être proche des habitants - de TOUS les habitants. C'est pourquoi nous souhaiterions mettre en place des référents de hameaux.

L'objectif serait de nous aider à faire un état des lieux des besoins spécifiques de votre lieu-dit, d'être un contact privilégié, de proximité, avec l'équipe municipale.

Si vous souhaitez nous aider à mettre en place ce service et proposer votre candidature, n'hésitez pas à contacter la mairie par mail : mairie@bords.fr ou par téléphone : 05 46 83 81 00.

ARRÊTÉS DE CIRCULATION

Circulation en alternance :

- La Groie Quetier : 15 jours à compter du 22 juin 2026

Circulation interdite :

- Rue des Richards : 30 jours à compter du 1^{er} juillet 2026
- De la rue des Richards jusqu'à la jonction avec la RD 118 : le 14 juillet 2026



COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 28 MAI ET 5 JUIN 2026

28 mai 2026

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 avril 2026 (Approuvé à l'unanimité)
2. Désignation du représentant titulaire et du représentant suppléant de la commune à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de Vals de Saintonge Communauté (Approuvé à l'unanimité)

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) est créée entre Vals de Saintonge Communauté et ses Communes membres. Elle est chargée de valoriser les transferts de compétences réalisés et de permettre ainsi un juste calcul des attributions de compensation

Le Conseil municipal désigne, comme suit, les représentants de la commune à la CLECT : Représentante Titulaire : **Madame Christine VERNON** ; Représentant Suppléant : **Monsieur Pierre GABRIELLI**.

3. Désignation des membres CCID (Commission Communale des Impôts Directs) (Approuvé à l'unanimité)

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que conformément au I de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

Le Directeur départemental des finances publiques désigne les commissaires de la CCID, les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal :

Commissaires titulaires : Mme ROUFFIGNAC Chantal, M. FORT Patrice, Mme TRANQUARD Maryse, M. LECHEVIN Matthieu, M. OSPEL Cyrille et Mme BRARD Frédérique.

Commissaires suppléants : M. DUPUIS Vincent, M. CHAILLOUX Éric, Mme FRETIER Michèle, M. LONGUET Sébastien, Mme CRETEUR Evelyne et Mme CHARTER Françoise.

4. Remaniement couverture église – choix artisan (Approuvé à la majorité moins 1 vote contre)

3 artisans locaux ont été contactés mais seulement 2 artisans ont déposé une offre.

Le Conseil municipal entérine la proposition de la Commission « Finances » et attribue le marché à l'entreprise la mieux-disante, à savoir, l'entreprise « SARL ROUFFIGNAC » sise 14, Le Breuil - 17430 BORDS pour un montant de 13 971.04 € HT soit 16 765.25 € TTC.

5. Subventions allouées aux associations (Approuvé à l'unanimité)

Le Conseil municipal valide les montants proposés par la Commission « Finances » et décide d'attribuer et de verser une subvention aux associations suivantes :

- AFM Téléthon	100 €	
- Amicale des Pompiers	800 €	
- A.P.E.	600 €	
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat	50 €	
- FNACA	100 €	
- Le Marché de l'Espoir	200 €	
- Les Restos du cœur	250 €	
- Les Touch pas Bords	0 €	(demande d'un éclairage au stade)
- Ludothèque (Les Petits joueurs)	600 €	
- MFR de Cravans	50 €	
- MFR de St Denis du Pin	150 €	
- Omnisport La Patriote – Judo	273 €	
- Pétanque de Bords	600 €	
- Qi Gong	300 €	
- Tennis de table	1 200 €	
- A la Bords d'Age	727 €	
- O Bords des Arts	0 €	(demande d'un rideau suppl. sur la scène)
Soit au total	6 000 €	

5 juin 2026

1. Élections sénatoriales – Désignation des délégués des Conseils municipaux (Approuvé à l'unanimité)

Madame le Maire rappelle l'objet de la séance, à savoir, l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

La liste « VERNON Christine » a obtenu 12 voix / La liste « BELLU Alain » a obtenu 3 voix

La liste « VERNON Christine » est déclarée élue avec 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants, désignés comme suit :

Délégués titulaires : VERNON Christine, GABRIELLI Pierre, LECHEVIN Séverine.

Délégués suppléants : BOUCHET Matthieu, GAY Christine, CHOUTEAU Olivier.

2. Dépôt de dossier de demande d'aide financière au titre de la dotation de solidarité en faveur des collectivités territoriales et de leurs groupements suite aux intempéries de janvier et février 2026 (Approuvé à l'unanimité)

Le Conseil municipal approuve l'opération de remise en état de certaines voiries communales, endommagées par les intempéries de janvier et février 2026 et sollicite auprès de l'État une aide financière au titre de la dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales touchées par un événement climatique ou géologique grave.

Arrêté Préfectoral n°24EB441 du 1^{er} juillet 2024
réglementant l'usage du feu en vue de prévenir les incendies de forêts dans
le département de la Charente-Maritime



Avant tout feu, il est obligatoire d'identifier la zone géographique
et le niveau de risque associé



Le niveau de risque est consultable sur le site Géo Plateforme 17 → Risque feu de forêt :
<https://www.geoplateforme17.fr/geodis17>

ou sur le site internet des services de l'État : www.charente-maritime.gouv.fr

A partir du Niveau de Risque Sévère (orange)

Usages	Qui est concerné ?	SÉVÈRE (orange)
Faire du feu <i>Quel que soit le niveau de risque, il est interdit à toute personne autre que le propriétaire du terrain, ou autre que les occupants de ce terrain autorisés par le propriétaire, de porter ou d'allumer du feu dans tous les massifs sans autorisation.</i>	Tous y compris les propriétaires	INTERDIT dans tous les massifs*
Fumer Jeter des objets en ignition <i>Quel que soit le niveau de risque</i>	Tous	INTERDIT dans tous les massifs
Feux de loisirs	Tous	INTERDIT dans tous les massifs
Feux de cuisson barbecue	Utilisation de réchaud à gaz	INTERDIT dans tous les massifs
	Barbecue mobile (charbons, bois, essence)	INTERDIT dans tous les massifs
	Fixe sur aire aménagée sous condition (camping et attendant habitation)	Possible sous conditions dans tous les massifs
Lanternes volantes <i>Quel que soit le niveau de risque</i>	Sur tout le département	INTERDIT sur tout le département
Feu d'artifice	Norme de sécurité propre à leur utilisation	INTERDIT dans tous les massifs à l'exception des spectacles /feux tirés en mer depuis l'esplan sous condition avec zone tampon de 200 m

		avec le massif (2.5 et 2.6) si à proximité
Utilisation de matériel et d'engins avec risque d'étincelle		interdit de 13 h à 24 h et vigilance
Brûlage déchets verts, forestiers, de travaux agricoles	Tous	INTERDIT dans tous les massifs

e respect des dispositions du présent arrêté n'exonère pas la personne ayant allumé un feu volontairement ou par négligence de ses responsabilités vis-à-vis des tiers.

A partir du Niveau de Risque TRES SEVERE (rouge) en plus

Usages	Qui est concerné ?	TRÈS SÉVÈRE (rouge)
Utilisation de matériel et d'engins avec risque d'étincelle		INTERDIT dans tous les massifs
Feux de cuisson barbecue	Tous y compris sur aire aménagée	INTERDIT dans tous les massifs
Feu d'artifice	Norme de sécurité propre à leur utilisation	INTERDIT

Sont considérés comme « massifs à risque »	Sont considérés comme « autres massifs »
Sont considérés comme « massifs à risque » les massifs boisés de plus de 1 ha (bois, landes, plantations forestières, reboisements, garrigues ainsi que les terrains à boisier du fait d'une obligation légale ou conventionnelle) situés dans les communes énumérées dans l'arrêté ministériel du 6 février 2024 portant classement des massifs forestiers à risque feu de forêt et dont la liste est rappelée en annexe 1, y compris les voies qui les traversent ainsi que toutes les zones situées dans un périmètre de 200 m autour de ces espaces.	Sont considérés comme « autres massifs » le département, les massifs boisés d'une surface minimale de 0,5 ha, y compris les zones qui les traversent ainsi que toutes les zones situées dans un périmètre de 200 m autour de ces espaces.
*« Tous les massifs » concernent les massifs boisés à risque et les autres massifs	
La cartographie des « massifs à risque » feux de forêt et du périmètre de 200 m associé est disponible à l'adresse suivante : https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/debroussaillment	



BULLETIN D'INFORMATION DE LA MÉDIATHÈQUE-SUPPLÉMENT DE BORDS INFOS – JUILLET/AOÛT 2026

Les horaires

Lundi : 14h-18h

Mardi : 14h-18h

Mercredi : 9h-12h/14h-18h30

Jeudi : 14h-18h

Vendredi : 14h-18h

Samedi : 9h30-12h

Pour nous contacter :

05.46.83.63.95

mediatheque.bords@yahoo.fr

Site internet: <https://bords-pom.c3rb.org>

Ça s'passe à la

Édito :

Samedi 04 juillet à 9h30 aura lieu le dernier atelier réalisé avec Sylvie Forcioli de La Petite Lumière pour apporter la touche finale à nos créations.

Vous pourrez aussi les admirer lors du vernissage à cette même date à partir de 10h30.

Un groupe de musique nous accompagnera afin de réaliser une performance artistique.

Nous avons aussi accueilli l'école d'Archingeay et ses 44 élèves afin de leur faire découvrir le fonctionnement de la médiathèque et de la ludothèque.

Toute l'équipe de la médiathèque vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.



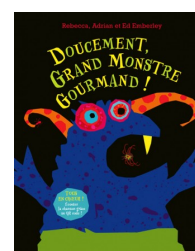
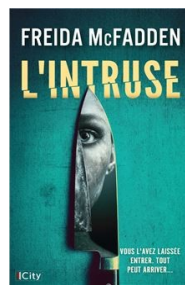
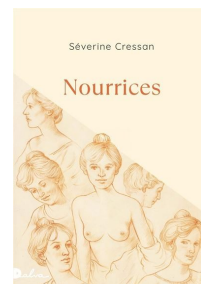
La médiathèque est ouverte tout l'été !

Nous avons reçu une commande importante de livres !

Faites-nous part de votre avis !

Coup de Cœur littéraire !

Des p'tits coeurs sont à votre disposition à la médiathèque



Manifestations à venir / Vie associative

BORDS

14 JUILLET 2026

MARCHÉ GOURMAND avec animation musicale

Organisé par L'UCAB

AU BOULODROME à PARTIR DE 10 Heures

ACHETER et CONSOMMER SUR PLACE

NOMBREUX EXPOSANTS

ENTRECÔTE FRITES

PLATS EXOTIQUES

HUITRES & MOULES MARINIÈRES

BURGER

PAÏLLA

FRUITS & LÉGUMES

VIN DE BORDEAUX

ET DE NOMBREUX AUTRES EXPOSANTS

APPORTEZ ASSIETTE ET COUVERTS

BUVETTE SUR PLACE

PIQUE-NIQUE NON AUTORISÉ



**FEU D'ARTIFICE OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ
TIRÉ PAR L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE BORDS
(SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES)**

Organisé par la mairie
Les pieds dans l'herbe
Champdolent
Derrière la mairie

**2 Concerts
2 ambiances !**

19 H **ALL YOURS**
Pop / Soul / Jazz

21 H **MALIGORN ROCK**

LE 25 JUILLET 2026.

**Pensez à prendre
votre siège ou
couverture et
vos couverts !**

Concerts gratuits !

Restauration sur place avec
les Amis de Champdolent

**Réservation de votre repas auprès de
l'association fortement conseillée ! Contactez le
06.75.90.69.02 ou 07.87.20.21.98**

imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

37^{ème} FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORCHESTRES DE JEUNES | 30 JUL - 12 AOÛT 2026

CONCERT Eurochestries



Orchestre symphonique de jeunes "Alvarez Beigheder"

**LUNDI
03 AOÛT
20H30**



Bords

Salle des Fêtes

10€ • Étudiants et 6-15 ans 5€ • Gratuit jusqu'à 5 ans

Renseignements au 05 46 83 81 00 et réservations au
06 60 76 47 58 ou 05 54 67 13 29 (OT Vals de Saintonge)
ou sur HelloAsso "Eurochestries Charente-Maritime"



Vendredi 31 juillet Concerts
18h Église de St Jean d'Angély

Entrée libre

Dimanche 2 août 2026
18h Abbaye aux Dames Saintes

Vendredi 7 août 2026
18h Église de Bords

Pascal Dassé trompette

Victorien Dassé Orgue



Bach, Franck,
Gervaise, Langlais...





SALLE DES FÊTES DE **BORDS**

DIMANCHE 23 AOÛT 2026

REPAS DANSANT À PARTIR DE 12H

ANIMÉ PAR YOANN

ANGUILLADE

MENU 33 € PAR PERSONNE

APÉRITIF

MELON AU PINEAU

ANGUILLES À LA PERSILLADE

Frites

ASSIETTE DE DEUX FROMAGES

GLACE

Café

¼ DE VIN ROUGE OU ROSÉ

BUVETTE SUR PLACE

RÉSERVATION ANGUILLADE dimanche 23 AOÛT 2026

Places limitées

06 38 55 26 74

COUPON RÉPONSE AVANT LE vendredi 1er AOÛT 2026

Inscription : NOM Prénom TÉL.....

Nombres de Personne(s) X 33 € = €

SEULES LES RÉSERVATIONS ACCOMPAGNÉES D'UN CHÈQUE SERONT PRISES EN COMPTE

Chèque à l'ordre de l'UCAB, encaissé après le 27 août

Adressez vos réservations à : Mme Régner Joëlle

1, Le Creux de la Chèvre 17430 BORDS



CTC
Tonnay
Charente

À BORDS MARCHÉ GOURMANDE

SAMEDI 29 AOÛT 2026



DEPART : 18H À 19H30
PLACE DE L'ÉGLISE



TARIFS :
ADULTES (+10 ANS) : 15 €
ENFANTS (-10 ANS) : 7 €

**12
KM**

APÉRITIF
ENTRÉE
PLAT
FROMAGE
DESSERT



RÉSERVATIONS
JUSQU'AU 21 AOÛT
AU 0603751355
OU 0662550026

LOTO

organisé par le CLUB DES AMIS DE BORDS
et animé par COOKIE

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE à 14h30
(ouverture des portes à 13h00)
Salle des Fêtes de BORDS

- 2 € le carton, ou

Formules non partageables

- 6 cartons + spéciale + bingo : 15 €
- 12 cartons + spéciale + bingo : 20 €

Partie spéciale

- 3 € le carton, 5 € les deux

Cartes Kado Leclerc

Partie Spéciale
Bingo

Tombola

Buvette
Crêpes

**CARTON
FINAL
400 €**

Réservation :
Juliana : 06.03.75.13.55
Josette : 06.98.28.18.57
Dominique : 06.09.56.14.19

**Journée à
BRANTÔME**

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2026

**CROISIÈRE
sur la Dronne**

**38€
par personne**

**PAYEMENT
À LA RÉSERVATION**

Organisé par
Défi Évasion

DÉPART DE
BORDS 17430

DÉPART
7h30

RETOUR
19h

LA DRONNE

Illustration of a boat on the Dronne river with Brantôme in the background.